

## Discours de réception de Mademoiselle Marie-Claire Mangin



### ECONANCY La création du Musée de l'Ecole de Nancy

*« Par devant Maître Haut et Maître Baudot, tous deux Notaires à Nancy,  
soussignés*

*ont comparu*

*Monsieur Corbin (Jean-Baptiste, dit Eugène), ancien négociant, et ma-  
dame Blossé (Jeanne Eugénie), son épouse, qu'il assiste et autorise, demeu-  
rant ensemble à Nancy, rue Sergent Blandan, n°36*

*Lesquels ont, par ces présentes, fait donation entre vifs et irrévocable, à  
titre de pure bienfaisance,*

*A la Ville de Nancy, sauf acceptation ultérieure par celle-ci...*

*D'une collection de peintures, sculptures, dessins, aquarelles, meubles, bron-  
zes, vases, émaux, grès, bijoux, broderies, médailles et reliures ; tous ces objets,  
œuvres d'artistes de l'Ecole de Nancy, se trouvant actuellement exposés dans la  
Galerie Nord de la Salle Poirel et décrits et estimés article par article en un état  
dressé à la date de ce jour, qui demeurera ci-joint annexé...*

*La Ville de Nancy sera propriétaire de cette collection à compter du jour  
où la donation sera devenue définitive et en aura la jouissance rétroactive-  
ment à compter de ce jour*

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

*Monsieur Corbin, en raison de l'importance de la collection, objet de la  
présente donation qui représente amplement l'effort artistique de l'Ecole de Nancy,  
stipule comme condition de cette donation que toutes les pièces qui la composent  
devront rester groupées dans une ou plusieurs salles sous la dénomination :*

## MUSÉE DE L'ÉCOLE DE NANCY

*(donation Jean-Baptiste Corbin)*

*sans possibilité d'en distraire aucune, exception faite pour la peinture de chevalet qui pourra être retirée pour compléter le groupement des œuvres d'un artiste réunies dans une salle, à condition que les toiles retirées portent une plaque de cuivre sur laquelle sera gravée l'inscription :*

### DONATION JEAN-BAPTISTE CORBIN...

*Fait et passé à Nancy, à l'Hôtel de Ville de Nancy*

*Dans le bureau de Monsieur le Maire de la Ville de Nancy*

### L'AN MIL NEUF CENT TRENTE CINQ, le trois mai »...

(Le maire de Nancy, dont la signature figure à côté de celle des donateurs, était le Docteur Camille Schmitt).

Cet acte notarié établi selon l'usage « en bonne et due forme », donne la date officielle de la création du « Musée Corbin », comme il est encore appelé par les Nancéiens de vieille souche.

L'inauguration du nouveau musée avait déjà eu lieu le lundi 25 mars 1935, sans attendre la rédaction de prudentes clauses de donation par le notaire de la Mairie –Maître Baudot- et celui de la famille Corbin –Maître Haut-. Le faire-part d'invitation annonce une ouverture « dans l'intimité », en présence du Préfet et des personnalités officielles, en ajoutant « *sont invités à y assister tous les artistes et toutes les personnes s'intéressant aux arts* » (Inséré dans la presse des dimanche 24 et lundi 25 mars 1935). Le conseil municipal décida d'accepter la collection le 28 mai 1935 : c'était la fin d'une gestation de quinze mois : la Commission de surveillance du Musée de l'Hôtel de Ville avait été pressentie depuis longtemps et Maître Baudot avait été chargé de préparer l'acte par lettre du 21 mars 1934. Dès le 1<sup>er</sup> août 1934, le service d'architecture avait commencé l'aménagement des Galeries Poiré, mises à la disposition du donateur (lettre du 18 juin 1934) « *étant bien entendu qu'il n'y (avait) là qu'une affectation provisoire, qui (devait cesser) dès qu'il (serait) possible de donner aux collections Corbin une installation définitive Place Stanislas* ». A cette époque, le Musée de Nancy occupait trois salles au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Les architectes Jacques et Michel André préparaient son installation à l'emplacement actuel. Le Docteur Schmitt avait en fait créé un problème qui devait devenir crucial après la Seconde Guerre Mondiale : celui du choix d'un édifice de dimensions suffisantes tout en restant accessible. Le conseil municipal envisagea un instant « *un Musée de l'Art lorrain de l'époque 1900* » au château de la Garenne à Liverdun (Lettre d'A. Rouillon, propriétaire du lieu, en mai 1949).

Les galeries nord et l'extrémité de la galerie centrale furent fermées par une cloison. Le conservateur du Musée de l'Hôtel de Ville, Jean-Mathias Schiff, fut chargé de disposer les pièces de la collection selon les conceptions du moment. Le choix de ce peintre, né le 14 juillet 1870 à Rettel-lès-Sierck, près de Thionville, était particulièrement heureux : Corbin avait acquis un de ses tableaux « *la Femme au chapeau* », daté de 1908 (page 19). Il dirigeait depuis 1910 une académie de peinture et de sculpture avec le sculpteur Alfred Finot. Son frère aîné, Mathias Schiff, sculpteur, figurait aussi dans l'inventaire pour un buste de Camille Martin et un médaillon du sculpteur alsacien Jules Carl (de Sainte-Croix-aux-Mines). L'œuvre la plus connue de Mathias Schiff est la statue équestre de René II, au centre de la Place Saint-Epvre. Né en 1862, toujours à Rettel, il avait été élève à l'Ecole des Apprentis de Nancy, dont le président était le chanoine Trouillet, curé de Saint-Epvre. Sa mort prématurée le 22 novembre 1886, à l'âge de vingt-quatre ans, l'empêcha de donner sa pleine mesure. Il est cependant possible de dire que, pour Jean-Mathias Schiff, l'Ecole de Nancy était une affaire de famille.

L'ouverture au public de la Collection Corbin eut lieu le 8 juin 1935. Le gardiennage était assuré par le conservateur de la Salle Poirel (il se nommait Chénier. Il fut remplacé dès le 24 septembre 1935 par M. Klein) : il recevait une indemnité de cent francs par mois. L'exposition est ouverte en permanence de 10h à midi et de 13h à 18h, sauf le lundi. Le public est admis gratuitement l'après-midi des dimanches et des jours fériés. Les enfants accompagnés de leurs parents sont admis gratuitement. Hors ces cas d'exception, le droit d'entrée est fixé à 2 F par personne, contre 1 F seulement pour le Musée de l'Hôtel de Ville. A la demande de Jean-Mathias Schiff, des plaques indicatrices sont posées rue Victor Poirel, place Saint-Jean et rue Gambetta. L'excellent emplacement des Galeries Poirel n'est signalé nulle part : c'est pourtant le seul musée de Nancy qu'un voyageur puisse visiter entre deux trains. Il n'est pas question d'une réclame à la gare.

Il fallait un amateur riche et clairvoyant pour s'intéresser à une forme d'art d'abord dédaignée par l'élite : les « Arts appliqués à l'industrie », appelés aussi « Arts décoratifs ». Ils sont toujours classés parmi les « Arts mineurs » par opposition aux « Arts majeurs », les seuls à paraître nobles et dignes d'intérêt aux yeux des « connaisseurs » et des gens de goût. D'autres collections privées avaient déjà été proposées à la Ville de Nancy : on peut citer en particulier la collection de gravures, livres et manuscrits lorrains réunie après la Révolution par le notaire Noël : les établissements publics organisaient des « ventes de doubles » selon les principes de l'époque : conserver les éditions récentes en éliminant les pièces anciennes saisies dans les châteaux et les monastères. Noël demandait 40.000 F.

Un expert fit un choix de quelques manuscrits rares, acquis pour 2.000 F. Les gravures et les cuivres de Jacques Callot, négligées en 1840, sont maintenant au Musée historique lorrain grâce à la donation Thiéry-Solet en 1921.

Le 12 mai 1937, le conservateur du « Musée de Peinture, de Sculpture et des Arts décoratifs » propose l'achat d'un dessin préparatoire pour la célèbre « Foire d'Impruneta » de Callot, évalué à 12.000 F. Il essuie un refus ou plutôt une dérobade : « *Il y aurait lieu d'abandonner cet achat en faveur du Musée lorrain. Le Musée Callot est contenu... dans cet établissement* ». Le même jour, la Commission de surveillance du Musée refuse un autre dessin préparatoire, cette fois pour le « *Dévouement héroïque de Désilles* » par Le Barbier. Il coûtait 6.000 F. L'argument est péremptoire : « *Le Musée possédant le tableau original de Le Barbier, il n'y a pas lieu d'acquérir ce dessin* ».

Pourtant, la Commission municipale des Beaux-Arts, qui a compté parmi ses membres Antonin, Paul, puis Henri Daum, Emile Friant, René Wiener, Auguste Vallin, Etienne Cournault, le critique d'art Emile Nicolas et d'autres artistes et amateurs d'art lorrains, cherche à acquérir des œuvres lorraines... mais sans bourse délier ! le 6 avril 1934, l'adjoint aux Beaux-Arts, (il s'appelait Gérard) propose d'écrire au Président de la République (il s'agit précisément du Lorrain Albert Lebrun) pour demander le dépôt au Musée de Nancy de « *la Toussaint* » d'Emile Friant. Le tableau, qui avait été primé au Salon de 1889, avait été acquis par l'État pour être présenté au Musée du Luxembourg, conçu à l'origine pour l'art contemporain. Après la mort de Friant, en 1932, le tableau avait été retiré des cimaises. Trente ans plus tard, (le 26 janvier 1961), le Président de la Commission charge le conservateur Denis Rouart de se mettre en relation avec la Régie Autonome des Transports Parisiens (R.A.T.P.) pour obtenir le don d'une grille d'entrée de métro Mil Neuf Cents.

Quand il s'agit d'art ancien, l'attitude est différente : on envisage un crédit spécial, parfois avec une aide de la Direction des Musées. C'est ainsi qu'une lettre du 23 mai 1938 signale la mise en vente de la collection Lieure (qui rassemble l'œuvre gravé de Jacques Callot, dont Lieure avait dressé l'inventaire raisonné) par la veuve d'un antiquaire parisien, Madame Le Garrec, née Sagot. Le prix fixé est de 350.000 F, avec une forte participation de l'État. Les négociations s'achevèrent seulement en décembre 1941, en pleine guerre. Par lettre datée du 10 mai 1940 (le général Guderian passait la Meuse), Madame Le Garrec informait André Lemoine, conservateur par intérim du Musée de Nancy, qu'il pouvait venir chercher « *cette précieuse collection* » mise à l'abri à Montlignon (Seine-et-Oise). La collection Lieure partit directement pour le château

de La Brède (ancienne demeure de Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu). Le prestige de Callot, après la grande exposition du tricentenaire en 1935, est évidemment très grand si l'on en croit le compte-rendu de la réunion du 29 juillet 1942. La Commission des Beaux-Arts proposa le retour immédiat des caisses évacuées en Gironde en prévision d'une exposition du Fonds Lieure. Cet ambitieux projet dut être abandonné : les convois exceptionnels d'œuvres d'art risquaient un détournement vers une destination inacceptable.

Un mécène n'est pas soumis aux mêmes contraintes qu'un serviteur de l'État, tenu moralement de se comporter « en bon père de famille ». Corbin avait droit à l'erreur : il utilisait sa fortune personnelle. J'ai entendu un jour un conservateur d'État renoncer à une acquisition. « *Je ne veux pas paraître dans le rapport de la Cour des Comptes* ». Toute décision doit être prise en fonction des règles administratives et surtout des crédits annuels ou des subventions exceptionnelles. Un passage des archives témoigne de ces entraves : le 31 mai 1937, jour du refus des dessins de Callot et de Le Barbier. Le Président de la Commission des Beaux-Arts donne lecture de cette supplique envoyée à toutes les grandes villes de France par le Député de la Creuse :

« *M. Chambonnet, maire d'Aubusson, attire l'attention sur la pénible situation de la Manufacture des Tapisseries d'Aubusson et sollicite, à défaut d'achats, des réparations de tapisseries du Musée pour le sauvetage de cette industrie* ». Cette lettre déchirante reçut une réponse embarrassée : « *La Commission, tout en considérant l'intérêt de cet appel en faveur d'une industrie des plus intéressantes, ne peut disposer de crédits aussi importants* ». Et pourtant... Un Art Nouveau de la Tapisserie était en train d'éclorre : le peintre Jean Lurçat, né à Bruyères en Vosges en 1892, était élève de Victor Prouvé, successeur d'Emile Gallé à la tête de l'École de Nancy. En 1933, il donnait à Aubusson un carton intitulé « *L'Orage* ». Il avait compris que la Tapisserie n'était pas faite pour imiter servilement la Peinture. Dix ans plus tard, une rétrospective de Lurçat était proposée aux habitants de Nancy par Denis Rouart, (petit-fils de Berthe Morisot, élève et belle-sœur de Manet et descendant d'industriels qui étaient membres-fondateurs de l'Union des Arts décoratifs). Formé à l'École du Louvre, il avait été nommé Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Nancy le 15 mars 1946. Le Musée de la Tapisserie contemporaine n'a pas été installé en Lorraine, mais à Angers, grâce à une donation de la veuve de Jean Lurçat, malgré des liens indéniables de l'artiste avec l'École lorraine des Arts décoratifs.

En avril 1918, Victor Prouvé regrettait « *la mauvaise réputation que s'est faite l'Etat... qui, dans les questions relatives à l'art, a rarement eu l'initiative heureuse. Son influence était peu émulative et souvent paraly-*

*sante. Pourquoi ? C'est assez difficile à définir. Il a comme un pouvoir mystérieux d'inertie qui s'oppose à toute hardiesse... Il faut se contenter de la portion congrue et se soumettre, quand au contraire l'art dans toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, a un impérieux besoin de larges moyens de production et d'indépendance* » (cité par Madeleine Prouvé : Victor Prouvé.- Paris : Berger-Levrault, 1958, page 197). La situation des artistes s'est améliorée depuis un demi-siècle, ainsi que la largeur d'esprit des comptables des deniers publics. Il n'est plus possible de dire que « *la démocratie n'offre pas le terrain favorable aux manifestations de l'art* » (Madeleine Prouvé, op. cit. p. 201). Mais il convient de replacer l'École de Nancy dans le milieu et dans les préjugés de son siècle : à cette époque, l'initiative privée seule pouvait obtenir un résultat. Il fallait que la famille Corbin mette son opulence au service des artistes lorrains présents ou passés (C'est Eugène Corbin qui acheta et fit restaurer la maison natale de Claude Gellée à Chamagne). Les esprits chagrins peuvent critiquer erreurs ou lacunes : aucune marraine-fée n'était là en 1867 pour accorder au nouveau-né le don de prophétie. Il faut lui pardonner de n'avoir pas su prévoir le goût des esthètes de l'An Deux Mille. Au moins a-t-il choisi d'acquérir et de conserver des œuvres méconnues ou ignorées, vouées à une destruction certaine à une époque où les responsables des collections publiques et leurs autorités de tutelle ne se préoccupaient ni des Arts mineurs, ni des artistes vivants. Il faut leur rendre justice et célébrer la clairvoyance et la générosité de Corbin.

Jean-Baptiste Corbin portait un prénom de précurseur. Il était né à Nancy le 26 février 1867 et avait épousé le 19 août 1905 Jeanne-Eugénie Blossé, elle aussi née à Nancy le 7 juin 1884. La fortune de Jean-Baptiste Thiéry (acquéreur des plus belles pièces de la vente Noël, qui furent données à la Ville de Nancy en, 1921) venait d'une fabrique de poêles en Faïence. Celle des Corbin était à l'origine issue du commerce de détail. La « Société Corbin et Cie », créée en 1897 au bénéfice égal des quatre enfants d'Antoine Corbin (Léonie-Marie, Louis, Eléonore et Jean-Baptiste, nés en 1861 et 1867) possédait la chaîne des « Magasins Réunis », dont les antennes se dispersaient à Troyes, Vaucouleurs, Longwy et autres lieux.

Elle avait acquis à Paris le célèbre « Bazar de l'Hôtel de Ville ». En 1909, le magasin Magmod à Strasbourg complète les succursales des « Réunis » (rachetés récemment par le « Printemps de Paris »). C'était au temps des « Bourgeois conquérants » et des premiers Grands Magasins. Zola prit modèle sur « le Bon Marché » de Paris pour composer « Au Bonheur des Dames » (publié en 1883 dans la série des Rougon-Macquart). Il faut bien insister sur le rôle de la famille Corbin tout entière. Le Musée a bénéficié également du mécénat de Louis Corbin,

de sa sœur aînée Marie-Léonie (veuve de Charles Masson), de Jacqueline Corbin et de Renée Masson (Madame Bachelard) qui représentaient la troisième génération. La fortune des Corbin leur valut notoriété et (peut-être) jalousie. Le chroniqueur Emile Badel les traite en souriant de « *Nouveaux Marquis de Carabas* » en décrivant la résidence familiale : un château moderne construit en 1889 à partir des restes de l'enceinte médiévale de Liverdun. (Eugène Corbin vendit plus tard cette propriété à Henri Galilée, dont la collection de tableaux modernes a été léguée au Musée des Beaux-Arts de Nancy).

Antoine Corbin, fondateur de l'entreprise, avait d'abord servi le Second Empire en Crimée. Sa conduite au siège de Sébastopol en 1856 lui avait même valu médaille française et décoration anglaise. Rentré au pays natal, il devint marchand-mercier après une brève carrière de musicien. L'expérience acquise sur les champs de bataille accrut-elle ses dispositions innées pour la stratégie commerciale ? Je ne sais pas. En 1867, l'année même de naissance de son benjamin Jean-Baptiste Eugène, il ouvrit un magasin de nouveautés sous les arcades de la Porte Saint-Nicolas, à la sortie de Nancy. Les « Magasins Réunis » de Nancy furent construits à partir de 1880 en face de la Gare. L'incendie du 6 janvier 1916 fit disparaître l'œuvre créée en 1906 par l'architecte Weissenburger. Le bâtiment actuel, édifié dans le style « Art Déco » est le témoin de l'évolution du goût et du style après la Guerre de Mil Neuf Cent Quatorze-Dix Huit.

Le jeune Eugène Corbin (on lui donne le plus souvent son second prénom) aurait acquis quelques dessins de Charles Sellier (mort le 24 novembre 1882) à la vente organisée par Roger Marx à l'Hôtel Drouot le 12 février 1884. Le jeune homme allait avoir dix-sept ans et venait d'entrer dans la vie active : son frère Louis était chargé de la direction de la maison parisienne. Eugène reste à la tête de l'entreprise familiale en Lorraine, aidé par ses deux beaux-frères Charles Masson et Louis Mauljean. (Ils avaient épousé le premier Marie-Léonie, le second Eléonore.). Selon Madeleine Prouvé, bru de Victor Prouvé, Eugène Corbin se lia avec Victor Prouvé en 1890, pendant son service militaire. Son frère Louis était l'ami d'Emile Friant. Ils faisaient donc partie du cercle élargi des artistes et amateurs lorrains formé au hasard des rencontres : René Wiener et Hubert Lyautey s'étaient connus au lycée. Le père de Victor Prouvé avait travaillé pour le père d'Emile Gallé. Emile Friant, Camille Martin et Victor Prouvé étaient élèves de Théodore Devilly, lui-même disciple de Delacroix... Ainsi se nouent les liens d'homme à homme et de maître à disciple, jusqu'à la troisième génération, celle de Paul Colin, de Jean Lurçat et de Jacques Majorelle. Eugène Corbin était peintre-amateur, mais aussi sportif et aventureux. Il avait ramené d'un

lointain voyage en Ethiopie un serviteur abyssin qui servit la famille jusqu'à sa mort et aussi un lionceau que Madame Corbin refusa de garder, pour garantir du danger la petite Jacqueline, fille unique du couple. La récompense officielle d'Eugène Corbin fut la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur (le vendredi 28 février 1936), Victor Prouvé, qui devait bientôt être élevé au grade de Commandeur (conféré à Emile Gallé en 1900) le décrit avec chaleur :

*« Nous eûmes tout de suite... un ami toujours fidèle, M. Corbin, qui n'acheta jamais nos œuvres que dans l'intention de les donner »* (Nancy et ses musées. Article dans « Marianne » du 3 août 1938). Il poursuivit :

*« En bon Lorrain, vous vous êtes attaché à ceux de votre terroir... Vous avez formé une collection de leurs œuvres qui, de jour en jour, a pris une signification... Il y a aussi que vous arriviez à l'heure heureuse où, en notre cité, l'art étant déjà en honneur, se formait un groupe d'artistes, d'artisans et d'industriels d'art qui, hantés de rénovation et d'expression artistique du décor, en s'exaltant de création, luttèrent contre l'esprit de routine et de plagiat, et qui, dans un effort souverain, œuvraient pour le plus beau renom de Nancy, ville d'art... C'est ce qu'on a appelé L'Ecole de Nancy ».*

Le hasard du calendrier place ce discours de réception cent ans après celui d'Emile Gallé prononcé au Salon Carré de l'Hôtel de Ville, il y a un siècle. L'anniversaire jour pour jour aura lieu dans huit jours, le mercredi 17 mai. Il n'est pas inutile d'évoquer ici celui qui fut l'âme de l'Ecole de Nancy. Le nouveau siècle était promesse de progrès et de bonheur.

*« A l'aube du Vingtième siècle, il est permis de saluer le renouveau d'un art national populaire, annonciateur de temps meilleurs : l'œuvre de l'artiste moderne... créera l'atmosphère de demain... Et ainsi la vie au Vingtième siècle ne devra plus manquer de joie, d'art, ni de beauté ».*

Joie, art et beauté... Quelle utopie ! L'avenir est devenu passé. Que penseront les hommes du Second Millénaire de ce siècle plein de bruit et de fureur et profondément absurde ? Une réédition récente des « *Lettres de prison* » du pasteur allemand Dietrich Bonhoeffer, décapité à la hache par les nazis après l'attentat du 20 juillet 1944, semble répondre à l'optimisme de Gallé par une formule désespérée : « *On peut à la rigueur lutter contre la méchanceté. On ne peut pas lutter contre la sottise* ».

Je vous remercie.